



PRÉSENTATION DU BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

VILLE DE LA SARRE

2023



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que nous vous présentons aujourd'hui le budget 2023 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 de la Ville de La Sarre.

Nous avons aiguisé notre crayon cette année afin de réduire au maximum les effets de l'inflation sur l'augmentation du compte de taxes, et ce, en offrant les mêmes services et en poursuivant les actions prévues dans la planification stratégique 2022-2025. Pour y arriver, nous avons injecté, entre autres, 500 000 \$ provenant de nos surplus accumulés. Je souhaite remercier tout le personnel et les élus pour leur ouverture, leur engagement et leur volonté de faire avancer la ville en plaçant les Lasarroises et Lasarrois en tête de liste de nos priorités.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi décidé de placer le développement durable au cœur de nos préoccupations. Un comité a été formé à cet effet et un plan d'adaptation aux changements climatiques sera adopté d'ici le printemps. Il est impératif, pour les générations futures, de poser dès maintenant des actions pour augmenter notre résilience face aux changements climatiques. D'ailleurs, la Ville créera, en 2023, un fonds dédié ainsi qu'une écotaxe afin de se donner les moyens d'y arriver.

Les prochaines années seront charnières : nous aurons des choix à faire en tant que communauté afin de surmonter les nombreux défis qui nous attendent. Toutefois, je suis convaincu que nous y arriverons ENSEMBLE!





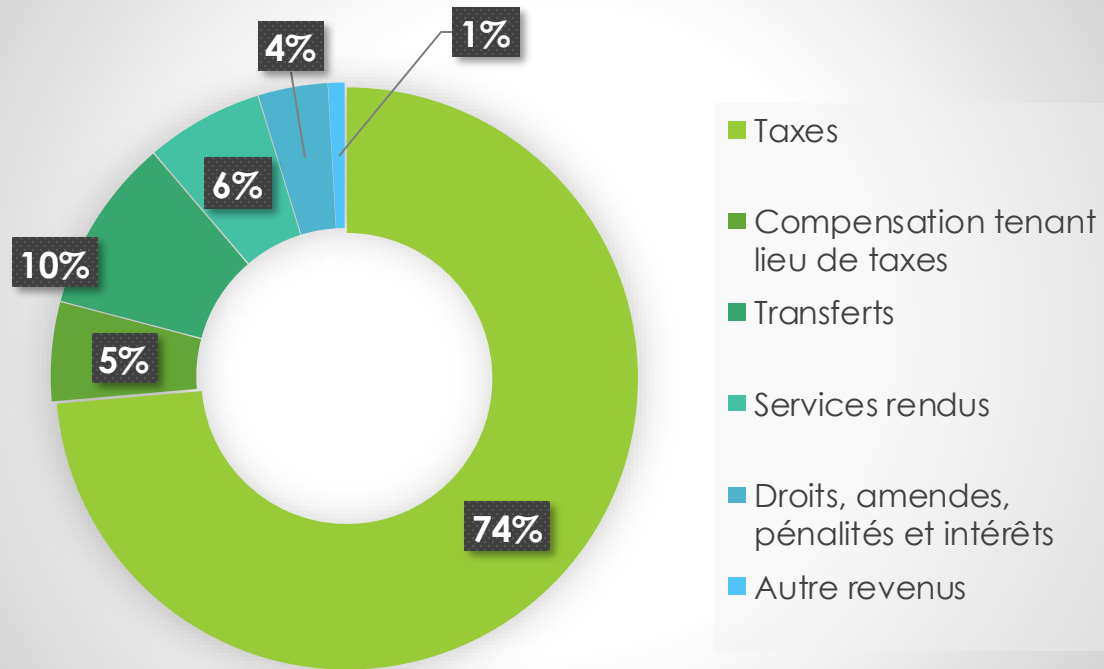
PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

Revenus	2022 Budget	2023 Budget	Écart en \$
Taxes	9 800 326 \$	10 219 925 \$	419 599 \$
Paiements tenant lieu de taxes	658 635 \$	760 858 \$	102 223 \$
Transferts	1 436 651 \$	1 339 565 \$	(97 086) \$
Services rendus	733 796 \$	901 412 \$	167 616 \$
Imposition de droits	255 800 \$	234 050 \$	(21 750) \$
Amendes & pénalités	173 000 \$	173 500 \$	500 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	126 250 \$	126 250 \$	0 \$
Autres revenus	123 334 \$	126 334 \$	3 000 \$
TOTAL DES REVENUS	13 307 792 \$	13 881 894 \$	574 102 \$

BUDGET 2023

ACTIVITÉS DE
FONCTIONNEMENT À
DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ventilation des revenus



REVENUS 2023

FAITS SAILLANTS - REVENUS



6

**NOTRE DÉFI : MAINTENIR
L'AUGMENTATION DU TAUX DE TAXE
FONCIÈRE EN DEÇÀ DE L'IPC**

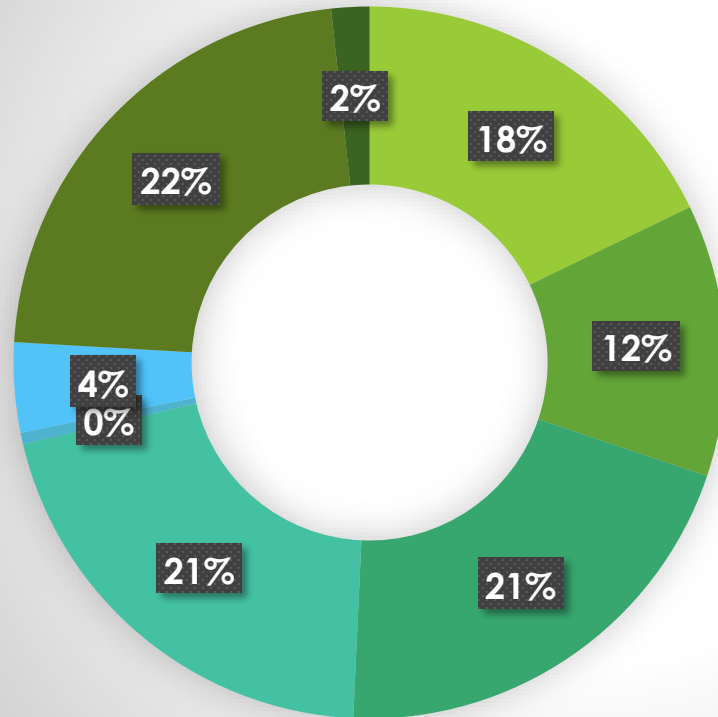


- ▶ La source principale de revenus provient de la taxation. L'augmentation représente environ 4,5 % pour la maison moyenne, comme nous le verrons plus explicitement dans les pages suivantes.
- ▶ Une nouvelle écotaxe, représentant 5 \$ par unité de logement, a été créée cette année afin de mettre en place des actions pour contrer les effets des changements climatiques
- ▶ Nous avons aussi dû modifier les tarifications en lien avec les activités de loisirs pour pallier les différentes hausses de coûts
- ▶ La tarification des parcomètres sera augmentée pour s'ajuster aux autres villes de la région. Toutefois, le conseil a pris la décision de maintenir la gratuité des parcomètres lors du FestiVAAM et de la période des Fêtes
- ▶ Des aides financières seront demandées pour réaliser certaines activités et travaux

DÉPENSES	2022 Budget	2023 Budget	Écart en \$
Administration générale	2 255 669 \$	2 404 457 \$	148 788 \$
Sécurité publique	1 611 463 \$	1 667 364 \$	55 901 \$
Transport	2 669 080 \$	2 775 971 \$	106 891 \$
Hygiène du milieu	2 721 936 \$	2 777 951 \$	56 015 \$
Santé et bien-être	69 670 \$	70 120 \$	450 \$
Aménagement, urbanisme et développement	441 759 \$	551 214 \$	109 455 \$
Loisirs et culture	2 628 798 \$	3 017 553 \$	388 755 \$
Frais de financement	244 861 \$	233 395 \$	(11 466) \$
Amortissement	2 330 545 \$	2 305 570 \$	(24 975) \$
Total des charges	14 973 781 \$	15 803 595 \$	829 814 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(1 665 989) \$	(1 921 701) \$	

BUDGET 2023

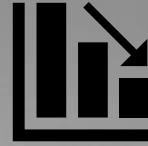
Ventilation des dépenses



- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Santé et bien-être
- Aménagement, urbanisme et dév.
- Loisirs, culture et vie comm.
- Frais de financement

DÉPENSES 2023

FAITS SAILLANTS - DÉPENSES



9

MAINTENIR UN NIVEAU DE DÉPENSES ACCEPTABLE MALGRÉ UN TAUX D'INFLATION À LA HAUSSE



- ▶ L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par plusieurs facteurs.
- ▶ Tout d'abord, l'augmentation du prix du carburant.
- ▶ Aussi, plusieurs projets en lien avec la planification stratégique seront réalisés, dont des études en lien avec le développement industriel et résidentiel.
- ▶ Les autres variations s'expliquent par la hausse des différents services tels la Sûreté du Québec, les assurances générales et collectives, ainsi que la hausse annuelle de la masse salariale des employés de la Ville.

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2022 Budget	2023 Budget
Immobilisations		
Amortissement	2 330 545 \$	2 305 570 \$
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(898 800) \$	(567 300) \$
Affectations		
Activités d'investissement	(74 300) \$	(138 750) \$
Excédent accumulé	441 115 \$	500 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	(132 571) \$	(177 819) \$
	1 665 989 \$	1 921 701 \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$	- \$

BUDGET 2023

TAUX DE TAXATION

11



Dans un souci de limiter les augmentations et la charge fiscale pour les citoyens, un montant de 500 000 \$ de surplus accumulé a été affecté à même le budget d'opération.



L'écotaxe est une nouveauté cette année. Celle-ci a été créée en vertu du nouveau pouvoir de taxation des municipalités spécifié à l'article 500.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Elle a pour but d'investir dans les actions liées au plan d'adaptation aux changements climatiques qui sera adopté d'ici le printemps 2023. Les projets seront, entre autres, présentés sur notre site Internet.

Taxes sur la valeur foncière	Taux 2022 par 100 \$ d'évaluation	Taux 2023 par 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale (taux variés)		
Taux de base (catégorie résiduelle)	0,946	1,009
Immeuble agricole	0,946	1,009
Immeuble forestier	0,946	0,807
Immeubles non résidentiels	1,332	1,4210
Immeubles industriels	1,559	1,6630
Immeubles de six logements et plus	0,946	1,009
Taxe d'assainissement des eaux	0,1360	0,1468
Taxe foncière spéciale	0,0845	0,0698

TAUX DE TAXATION

Taxe sur une autre base	Taux 2022	Taux 2023
Tarifification eau résidentielle (par unité de logement)	120 \$	120 \$
Tarifification eau résidentielle (par piscine)	50 \$	50 \$
Tarifification eau commerciale (par local commercial)	Selon le type de commerce	Selon le type de commerce
Tarifification ordures/recyclage résidentielle (par unité de logement)	270 \$	270 \$
Tarifification ordures/recyclage commerciale (par local commercial)	Selon le type de commerce	Selon le type de commerce
Écotaxe résidentielle (par unité de logement)		5 \$
Écotaxe commerciale		Selon type de commerce

TAUX DE TAXATION

	Taux 2022	Taux 2023
Valeur moyenne d'une résidence	184 248 \$	184 248 \$
Taxe foncière-résiduelle	1 742,99 \$	1 859,06 \$
Taxe assainissement des eaux	250,58 \$	270,48 \$
Taxe foncière spéciale	155,69 \$	128,61 \$
Ordures/recyclage	270,00 \$	270,00 \$
Eau	120,00 \$	120,00 \$
Écotaxe		5,00 \$
TOTAL DU COMPTE DE TAXE	2 552,57 \$	2 653,14 \$
Variation en \$ par rapport à 2022		113,89 \$
Variation en % par rapport à 2022		4,5 %

TAUX DE TAXATION

EXEMPLE DE LA CHARGE FISCALE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE

Dépenses en immobilisations	2023
Projet décohesionnement	1 405 780 \$
Enseigne Parc industriel	69 000 \$
Infrastructures routières	1 474 780 \$
Réfection aqueduc, égout (TECQ 19-23)	5 949 358 \$
Changement 2 pompes SP5 (station principale)	170 000 \$
Pompe pluviale #2 SP Blais	21 000 \$
Environnement et infrastructures souterraines	6 140 358 \$
Réfection toiture maison de la culture	150 000 \$
Installation accès électroniques au garage municipal	12 500 \$
Bâtiments et terrains	162 500 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

	2023
Terrain Pickleball	120 000 \$
Mobilier et tables	60 000 \$
Bloc sanitaire au Participarc	80 000 \$
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	260 000 \$
Écrans interactifs	2 500 \$
Ordinateurs	12 000 \$
Outils Ville intelligente	10 000 \$
Caméras de surveillance	5 000 \$
Logiciel Première ligne	15 000 \$
Ameublement de bureau hôtel de ville	20 000 \$
Casque de réalité virtuelle	1 950 \$
Ameublement et équipements de bureau	56 450 \$
Camion Incendies 1 tonne 6 roues 4 portes et équipements	200 000 \$
Véhicules	200 000 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

	2023
Caméra inspection égout	15 000 \$
Changement palans et chariot station de pompage SP3 et SP5	16 000 \$
Équipement de déneigement pour les trottoirs	190 000 \$
Habits de combat (6)	16 000 \$
Boîte chauffante	50 000 \$
Ventilateur à fumée	8 000 \$
Caméras thermiques (2)	9 000 \$
Machine à laver les tapis	4 800 \$
Éclairage au LED centre d'art	25 000 \$
Machinerie, outillage spécialisé et équipement	333 800 \$
Site internet	13 850 \$
Autres investissements	13 850 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

Dépenses en immobilisations	2023	2024	2025	Total
Infrastructures routières	1 474 780 \$	-	-	1 474 780 \$
Environnement et infrastructures souterraines	6 140 358 \$	-	65 000 \$	6 205 358 \$
Bâtiments et terrains	162 500 \$	12 500 \$	-	175 000 \$
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	260 000 \$	242 000 \$	250 000 \$	752 000 \$
Ameublement et équipements de bureau	56 450 \$	69 000 \$	-	125 450 \$
Véhicules	200 000 \$	85 000 \$	-	285 000 \$
Machinerie, outillage spécialisé et équipement	333 800 \$	670 000 \$	18 000 \$	1 021 800 \$
Autres investissements	13 850 \$	-	-	13 850 \$
Total dépenses en immobilisations	8 641 738 \$	1 078 500 \$	333 000 \$	10 053 238 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS

DÉPENSES PAR CATÉGORIE POUR L'ANNÉE 2023

Source de financement	2023	2024	2025	Total
Fonds de roulement	83 850 \$	91 000 \$	-	174 850 \$
Subventions	3 470 579 \$	227 000 \$	-	3 697 579 \$
Comptant	138 750 \$	53 500 \$	18 000 \$	210 250 \$
Emprunt à long terme	4 699 559 \$	545 000 \$	250 000 \$	5 494 559 \$
Surplus accumulé	249 000 \$	162 000 \$	65 000 \$	476 000 \$
Total des sources de financement	8 641 738 \$	1 078 500 \$	333 000 \$	10 053 238 \$

Note

L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal. Ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation. Le conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

**PROJETS EN
IMMOBILISATIONS**

**FINANCEMENT DES
DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS**

DES PROJETS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES CITOYENS



- ▶ D'entrée de jeu, il est important de savoir qu'à compter de cette année, le PTI sera adopté en septembre plutôt qu'en décembre, et qu'au préalable, les élus et l'équipe administrative travailleront de concert afin d'adopter une politique de gestion des actifs et de mettre en place un plan de gestion des actifs en lien avec la planification stratégique 2022-2025.
- ▶ Le PTI 2023-2024-2025 comporte plusieurs projets de réfection et de maintien des infrastructures, mais également des investissements porteurs pour la communauté, bien que cela sera bonifié en cours d'année.
- ▶ Considérant l'état de nos infrastructures routières et souterraines, nous amorcerons en 2023 une série de travaux afin de maintenir l'état de nos stations de pompage, et nous débuterons des travaux de voirie tant attendus. Le programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ) nous permettra de réaliser d'autres projets en 2023, selon les priorités établies après la réalisation de l'inspection de nos réseaux.
- ▶ Aussi, la réfection du toit de la Maison de la culture sera au programme, en plus de finaliser l'aménagement extérieur du bâtiment afin d'y installer convenablement la superbe sculpture de Christel Bergeron.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE A GUIDÉ NOS CHOIX



- ▶ Diverses contraintes ont reporté la construction du terrain de pickleball extérieur à 2023.
- ▶ D'importants travaux d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie seront réalisés.
- ▶ Installation de nouveaux réservoirs de carburant à l'aéroport, suite au récent retrait des anciens.
- ▶ Selon le plan de remplacement, quelques machineries devront être remplacées aux travaux publics.
- ▶ Du mobilier urbain et un nouveau bloc sanitaire seront aménagés au Participarc
- ▶ Afin de poursuivre le remplacement de l'éclairage dans nos bâtiments, nous procéderons cette année à la mise à jour de l'éclairage du Centre d'art.
- ▶ Finalement, le camion de pompier commandé en octobre 2021 sera livré en 2023.

ÉQUIPE DE SERVICE



**SERVICES
ADMINISTRATIFS**



**URBANISME ET
DÉVELOPPEMENT**



**LOISIR, SPORT ET VIE
COMMUNAUTAIRE**



**CULTURE,
PATRIMOINE ET
TOURISME**



TRAVAUX PUBLICS



**SERVICE
PRÉVENTION DES
INCENDIES ET
SÉCURITÉ CIVILE**



CONCLUSION

Les élus et les employés de la Ville de La Sarre poursuivront leur mission afin d'offrir une qualité de vie à leurs citoyens tout en répondant à leur capacité de payer. Nous demeurerons aussi à l'affût des différents programmes d'aide financière disponible et développerons des partenariats avec la communauté afin d'y arriver.





MERCI



INFO@VILLE.LASARRE.QC.CA



WWW.VILLE.LASARRE.QC.CA